



**ON VOUS EN OFFRE
TOUJOURS PLUS!**

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles.
Bonus 4Go valable 7 jours. Offre valable du 02 au 31 août 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS



KIT 4G+ + 4Go
38 400^{FCFA} Valable 7jrs
29 000^{FCFA}



KIT 4G+ + 4Go
65 000^{FCFA} Valable 7jrs
45 000^{FCFA}

togocom.tg



N°728 du 11 Août 2021/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Site: www.lemessenger-actu.com



Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.

Offre Togolais des Nouvelles 2100 | Email: info@otr.tg | +228 90 98 41 01 | 8201

Décentralisation



DES BISBILLES ENTRE BOUKPESSI ET LES MAIRES

Les élections municipales togolaises ont eu lieu le 30 juin 2019 au Togo après près de trois décennies de gestion par délégation spéciale. L'exercice ne semble pas aisé. Au niveau

des communes l'on signale plusieurs difficultés liées à la gestion, aux relations entre les conseillers municipaux, mais surtout ces derniers temps on note que le torchon brûle

entre le ministre en charge de l'Administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI et les maires.

Les bisbilles entre le ministère de tutelle et Madame le maire de la commune d'Ogou 1, Yawa Kouigan est une illustration de cette relation tendue entre le ministre et les maires.

En effet, en date du 15 juillet dernier le maire de la commune d'Ogou 1, Yawa Kouigan a pris une décision de licenciement de deux employés de la mairie pour retard ou absences non justifiés au cours du premier semestre de l'année. Il s'agit des nommés Geraldo Kiki Roukia et Konsana Simtaya Dorma dans les effectifs des employés de la commune d'Ogou 1 dans la région des plateaux.

Pour le ministre de l'Administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI, cette décision viole les textes pertinents qui régissent cette situation et dans la foulée, il invite le maire à rapporter sa décision.

« Aucun acte n'est régulièrement pris pour produire les effets de votre décision qui devrait recevoir le contrôle de légalité du préfet et mon approbation », écrit le ministre dans un courrier réponse au maire le 03 août dernier.

(Suite page 3)

Secteur Pétrolier / Créations des sociétés TNP et STIP



Kodjo Adédzé, Ministre, président du CSFPPP

Kovi Adanbounou

LES FAMEUSES RÉFORMES DU MINISTRE ADÉDZÉ

Sil est un feuilleton mal écrit et mal joué par de pseudo acteurs, c'est bien celui dit de « petrolegat ». La bande annonce non plus n'a satisfaite à aucune règle éthique et déontologique.

(Page 4)

Togo

7 SYNDICATS DU PERSONNEL DE LA SANTÉ MENACENT

(Page 5)

Le vaccin Johnson and Johnson

QUELS AVANTAGES POUR LES PAYS AFRICAINS ET POUR LES POPULATIONS ?

Dans la cadre du renforcement de sa stratégie vaccinale, le Togo a reçu le jeudi 5 août 2021 à Lomé, 118 000 de doses de vaccin Johnson and Johnson. La réception a été faite par madame le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé en présence des représentants d'AFREXIM BANK, de l'OMS et de l'UNICEF. selon les autorités togolaises, l'acquisition de ces doses a été possible grâce à la plateforme de l'union Africaine. Le total de la commande a été faite par l'Etat togolais pour quatre millions(4 000 000) de doses.

Avec ce lot, le Togo a reçu au total 834.620 doses de vaccin anti-Covid-19 et devient le tout premier pays africain à acquérir ce vaccin produit en Afrique du Sud via la plateforme de l'Union Africaine (UA) conformément à la volonté des dirigeants africains de produire les vaccins sur le continent.

Saluant l'arrivée rapide de ces doses de vaccin au Togo, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a invité les togolais à se faire vacciner massivement pour endiguer la maladie.

« Je tiens à remercier tous les partenaires qui soutiennent notre



pays dans sa stratégie de lutte contre cette pandémie qui a un impact très négatif sur nos vies et nos économies», a-t-il indiqué.

Le vaccin Johnson & Johnson présente plusieurs avantages notamment l'administration en une seule dose, la présentation en flacon de 5 doses et la conservation à des températures comprises entre 2 et 8 degrés.

Le Togo est l'un des pays les plus engagés dans la mise en œuvre de la vaccination contre la Covid-19 avec des résultats satisfaisants.

En tout 337.820 personnes ont reçu la première dose, soit 4,2% de la population totale et 158.310 personnes ont eu la deuxième dose.

Notre pays a déjà reçu 716.620 doses de vaccins depuis mars 2021 à travers l'initiative COVAX, l'Union Africaine et la Chine.

La Cheffe du gouvernement Victoire Tomégah-Dogbé a relevé la pertinence de la stratégie mise en place par notre pays dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 sous le leadership pragmatique et inclusif incarné par le Président de la République qui a su mettre en place très tôt plusieurs organes tels que le Conseil scientifique et des structures pour mieux coordonner et organiser la riposte.

« C'est la reconnaissance des très bonnes performances que notre pays a su démontrer dans la gestion de cette pandémie. Il faudrait donc rendre un hommage

mérité au Chef de l'Etat pour son leadership » a précisé Madame le Premier ministre.

Depuis quelques semaines, l'on constate une flambée de contaminations avec de nombreux cas graves et de décès. Le gouvernement s'emploie alors à anticiper pour briser la chaîne de propagation de la maladie.

Madame le Premier ministre a réitéré l'appel aux populations au respect des mesures barrières et à aller massivement se faire vacciner.

« Il nous faut nous protéger, protéger nos concitoyens, il nous faut briser la chaîne de contamination. Les vaccins sont là et tout le monde pourra y avoir accès ».

Les doses ainsi réceptionnées seront déployées sur l'ensemble du territoire national dans les jours à venir. Pour l'efficacité de la campagne de vaccination, le digital a été mis à contribution. Une plateforme (vaccin.covid19.gouv.tg) a été dédiée à l'enrôlement des personnes désireuses de se faire vacciner ou en composant le *844#.

Avec APO Group pour Présidence de la République Togolaise.

ESPACE CEDEAO

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN DISCUSSION À ABIDJAN

Abidjan la capitale ivoirienne accueille depuis le mardi, 10 Août 2021, la réunion délocalisée de la commission mixte de l'énergie et des mines, de l'industrie et du secteur privé, de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles et infrastructures du Parlement de la CEDEAO. Cette rencontre de haut niveau tourne autour du thème : « Assurer l'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest en mettant l'accent

sur la participation active du secteur privé et des citoyens ».

En inscrivant le thème de l'efficacité énergétique en Afrique et la participation active du secteur privé et des citoyens au centre de la réunion délocalisée d'Abidjan, les parlementaires de la CEDEAO, remettent au goût du jour une épineuse question de développement tous azimuts dans la sous région Ouest africaine.

Développement des infrastructures, de l'éducation, de l'économie, de l'agriculture, des industries, bref le décollage de tous les secteurs est tributaire au développement du secteur énergétique de l'espace CEDEAO.

L'objectif de la réunion est de tenir les législateurs sous-régionaux informés de l'action de la communauté en termes d'efficacité énergétique et ce, dans le contexte de la

persistance de la pandémie de COVID-19, où les attentes de l'industrie emmèneraient les députés à travers des sujets pertinents liés à l'efficacité énergétique dans la sous-région.

Le thème de la rencontre est fort évocateur de la nécessité de mettre l'accent sur l'innovation, l'implication active du secteur privé et la participation des populations dans la mise en œuvre des projets

communautaires dans le domaine de l'énergie.

Il vise également à édifier les députés communautaires des actions de la CEDEAO en matière d'efficacité énergétique dans un contexte de persistance de la pandémie de la COVID-19. A cet effet, des sujets relatifs à cette thématique seront développés à l'intention des députés par des experts du domaine.

Le parlement de la CEDEAO, (Suite à la page 4)

Le Messager

Décentralisation DES BISBILLES ENTRE BOUKPESSI ET LES MAIRES



Payadowa BoukpeSSI Ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale...

Pour le ministre cette décision ne devrait pas pouvoir être prise sans recourir à « l'avis de la commission administrative paritaire ».

Une position
difficilement tenable au
vue de la loi ?

Il ressort toutefois qu'aucun

texte ne prévoit que le maire recherche l'approbation du ministre avant de licencier un agent, sauf dans l'éventualité où il s'agit d'un fonctionnaire détaché ; auquel cas ce n'est pas le maire qui procède au licenciement.

Or aucun des deux agents

mentionnés par la lettre du ministre d'État ne relève de la fonction publique. On peut dire donc que c'est à tort que le ministre d'État

Parmi ces actes figurent justement ceux pris en matière de gestion du personnel de la collectivité territoriale. Pourtant, dans le cas concerné le maire attaqué avait même pris soin d'adresser l'ensemble des pièces des dossiers à la fois au préfet et au ministre de l'administration territoriale.

Le bourdonnement silencieux au sujet de « l'ingérence du ministre »

Les maires certes, ne le disent pas tout haut mais tout bas ça murmure et ça grogne au sein des premiers responsables des municipalités. Il se « susurre faiblement » au sujet de ce que d'aucun qualifie « d'ingérence

constatée par la cour des comptes. D'autres antécédents dans la gestion des communes où le ministre est intervenu pour recadrer les maires sont entre autres faits qui font grincer les dents du côté des maires et de leurs conseillers.

Il va sans dire que la décentralisation est un processus complexe qui doit être abordée avec une humilité suffisante pour continuer de maîtriser progressivement ses rouages. La seule position de ministre d'État ne fait pas l'expertise en la matière, et les départements de tutelle seraient bien inspirés de se rapprocher des acteurs de terrain élus afin d'enrichir le



Yawa Kouigan, Maire de la commune d'Ogo 1, pdt de la faîtière des communes du Togo

demande à être consulté pour une approbation dans le cas d'espèce.

Plus encore le législateur, imprégné de l'esprit de la décentralisation, a expressément prévu que certains actes des autorités locales, listés à l'article 79 de la loi sur la décentralisation et les libertés locales ne soient pas soumis à l'obligation de transmission à l'autorité de tutelle, et sont exécutoires de plein droit.

criarde » du ministre dans le cadre de la gestion des collectivités locales. Les uns et les autres parlent d'une tentative de mise sous tutelle de l'administration des collectivités territoriales du ministre et ça dernière sortie semble exaspérer outre mesure.

L'on se rappelle également, de la mise en garde du ministre en ce qui concerne la mauvaise gestion

parcours par un rapprochement des idées et des points de vue. Sinon cela sent du roussi. Et ce n'est pas ce que le premier magistrat du pays attend de ceux à qui il a fait confiance pour l'aider à relever le défi de la décentralisation et permettre au pays de prendre véritablement son envol de développement.

LM



Madame le Maire,

Par lettres n°405 et 406/2021/OGOU1/CAB/YAK du 15 juillet 2021, vous informez deux de vos agents, les nommés GERALDO Kiki Roukia et KONSANA Simtaya Dorma de leur licenciement au motif de retards ou d'absences non justifiés au cours du premier semestre de l'année en cours.

Aucun acte n'est régulièrement pris pour produire les effets de votre décision qui devrait recevoir le contrôle de légalité du préfet et mon approbation.

Par ailleurs, la loi n°2008-006 du 11 juin 2008 portant statut des agents des collectivités territoriales énumère en son article 99 les sanctions disciplinaires et définit en son article 105 les causes de l'exclusion définitive qui requiert l'avis de la commission administrative paritaire.

Par conséquent, je vous demande de vous conformer aux textes en vigueur.

Veuillez agréer, Madame le maire, l'assurance de ma considération distinguée.



COPIE : Préfet de l'OGOU

Secteur Pétrolier / Créations des sociétés TNP et STIP

LES FAMEUSES RÉFORMES DU MINISTRE ADÉDZÉ

Pour preuve, notre confrère L'alternative, auteur de publications accablantes a tout simplement fait les frais de la justice par une condamnation pour diffamation parce que n'ayant pas pu produire les preuves de ses graves allégations de détournement de fonds.

Tel un coup de sifflet de démarrage d'un match de football, d'autres sous-marins se sont illustrés à seule fin de noircir d'autres concitoyens pour au finish prendre le contrôle du circuit d'approvisionnement de notre pays en produits pétroliers.

C'était l'objectif principal de la démarche nauséabonde et creuse bien alimentée par des réseaux bizarres et sans vergognes. Bref, tout est mis en œuvre pour décapiter d'honnêtes citoyens.

Avec une telle méchanceté doublée d'une diabolisation à outrance.

Cependant, si aux premières heures de la journée, moult citoyens étaient stupéfaits devant les « *révélations de cimetières* », il faut noter qu'à partir des observations des mis en cause suite au rapport provisoire d'audit, la lumière fit jour et prit la place de l'obscurité entretenue à dessein. Si le noir est couleur, le blanc est lueur. Et rien ne résiste à la lumière du jour car tout ce qui est



Kodjo Adédzè, Ministre, président du CSFPPP

goupillé dans l'obscurité ne dure jamais.

Tels des maîtres de colonne d'harmonie officiant en toute sérénité et humilité, les notes musicales bien mesurées ont plongé les colonnes dans une méditation. Bien plus dans une réflexion où les doutes furent levés sur moult affirmations gratuites et humiliantes. Il faut dire que selon les observations des mis en cause, la planche burinée par les « *super auditeurs* » souffrait de cécité ou était à dessein limitée pour servir d'autres intérêts peut-être.

En comparant les accusations ou les réquisitions des auditeurs dans leur fameux rapport et les observations claires, concises, précises et instructives des jetés en pâture, le citoyen lambda a vite fait la part des choses.

Ce citoyen a vite compris que c'était du fake, du people ce dossier dit

« *petrolegat* ».

Parlant des mains cachées derrière ce dossier inventé de toutes pièces se trouvaient d'autres citoyens avides de biens matériels et de gains faciles.

Bien organisés dans le mal, la lumière du jour les a finalement trahi et l'opinion a pu constater que parlant des « *réformes opérées dans le secteur pétrolier* » dont parlait à cœur joie et gorge déployée le ministre en charge du Commerce et président du CSFPPP, Adédzè Kodjo dans sa correspondance en date du 25 mars 2021 à un trader, en réalité c'était tout sauf une véritable réforme.

Il ne s'agissait que d'une récidive de l'intéressé, nous apprend on, qui affirmait déjà en d'autres temps devant le Premier Ministre KASSOU qu'on « *allait trouver les 500 milliards* ». Des milliards

imaginaires. Et œuvres d'esprits tordus et cadencés.

En réalité, on voulait simplement déshabiller Paul pour endimancher Pierre. Bref, la stratégie était de positionner d'autres amis pour prendre le contrôle de la commande des produits pétroliers et quand nous disons prendre contrôle de la commande des produits pétroliers, nous disons soutirer l'argent des traders puisqu'il a déjà été démontré qu'il n'y a pas d'argent togolais investi dans cette opération.

Sinon, comment comprendre l'esprit et la manie de créations des Sociétés Togo Negoce Petrole (TNP) et Société Togolaise d'Intermédiation Pétrolière (STIP) quelques mois avant le fameux dossier dit « *Petrolegat* » ?

En auscultant les listes des premiers responsables des sociétés TNP et STIP, l'on pourrait affirmer sans gros risque de se tromper que le ministre-président du CSFPPP, Adédzè Kodjo, compterait beaucoup de proches et d'intimes. Et malheureusement, il n'est pas le seul dans cette liste.

Quelles déductions pourrions-nous en faire ? Pourrait-on encore à ce stade s'évertuer à cacher le soleil avec la main ?

LM

ESPACE CEDEAO (Suite)

conscient de l'importance de l'énergie dans le développement de l'espace communautaire, relativement à sa responsabilité décisionnelle dans la communauté et des défis liés à ce secteur, a pris la décision d'organiser cette réunion afin de faire connaître ce que l'institution fait en la matière.

L'accès à l'énergie est devenue « une question de survie pour les entreprises

et pour les populations », et ce, en dépit des potentialités dont regorge le continent en termes de matières premières », a indiqué le président du parlement de la CEDEAO, l'honorable Mohamed Sidie Tunis, à l'ouverture de cette réunion. Pour lui, le coût exorbitant de l'énergie pèse beaucoup sur l'activité des agriculteurs, des artisans, des élèves etc.

Il préconise que l'exploitation des énergies renouvelables contribuent

à « améliorer l'efficacité énergétique dans la sous-région ».

Mohamed Sidie Tunis a également évoqué, dans son intervention, le non-respect des arrêts de la cour de justice de la communauté qui devaient normalement s'imposer à tout pays si tant est que chaque pays membre de la CEDEAO a opté pour une gouvernance démocratique.

Quant au président de l'assemblée nationale de la

Côte d'Ivoire, Amadou Soumaoro, il a soutenu que la question de « l'énergie doit être au centre de toutes les politiques publiques de nos Etats ».

Pour lui, cette réunion délocalisée du parlement de la CEDEAO est une belle occasion de partages de bonnes pratiques et de discussions concernant la vie des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

L'honorable Soumaoro a, à cet effet, appelé les Etats à « un large consensus autour

de la question de l'énergie dans nos Etats ».

Cette cérémonie d'ouverture a, également, été marquée par plusieurs discours dont l'allocution du président de la commission de la CEDEAO, Jean Claude Kassi Brou qui a rappelé qu'en Afrique de l'Ouest le taux d'accès à l'électricité est de 50%, dont moins de 10% en milieu rural, d'où la nécessité d'agir vite en vue d'apporter des solutions innovantes à ce déficit.

LES BRÈVES

7 SYNDICATS DU PERSONNEL DE LA SANTÉ MENACENT

Le SYNPHOT, le SYLASTO, le SYNSAFETO, le SYNPER SANTO, le SYN PAGES, le SYNAPRETO et le SYNAM sont montés au créneau hier 10 août 2021 pour dénoncer les conditions difficiles de travail dans lesquelles leur personnel de santé travaille. Les 07 syndicats qui se disent prêts à aider le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs contenus dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025, mais à une condition. Que le gouvernement moderne le système de santé, en mettent en place de nouvelles infrastructures de santé. Tout en notant avec intérêt, la volonté de Faure Gnassingbé, le chef de l'Etat de mettre en place la couverture sanitaire universelle pour tous, initiative que les 07 syndicats du personnel de la santé disent saluer, ces derniers pensent par contre qu'elle ne peut se réaliser dans des conditions actuelles de travail, c'est-à-dire sans une modernisation du système de santé. Il paraît donc urgent aux yeux du personnel de santé de trouver des solutions qui soulageraient les populations et les prestataires de service de santé. Pour ce faire les syndicats du personnel de santé disent avoir transmis un mémorandum au gouvernement dans lequel sont contenus des propositions qui vont du recrutement et de la motivation du personnel soignant à l'amélioration du plateau technique (infrastructures sanitaires et la mise en place d'une fonction publique hospitalière). Les 7 syndicats demandent à leurs membres de se tenir prêts pour répondre massivement aux mots d'ordres qui leur seront donnés dans les jours à venir.

LES HAUTS CADRES DE L'ADMINISTRATION EMPREIGNENT DU CONTENU DE LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE

Victoire Tomégba-Dogbé, le premier ministre Togolais a ouvert hier mardi 10 août 2021, un atelier d'échanges sur la feuille de route gouvernementale. L'atelier qui réunit les hauts cadres de l'administration (directeurs de cabinet et secrétaires généraux ; responsables de planification budgétaire) vise à s'assurer de l'appropriation de tous les cadres de la démarche d'alignement des principaux projets d'investissement publics sur la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

LE MESSENGER
Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé: N° 259/21/12/04/HAAC
Directeur de Publication: Tchaboré Bouraïma
Contact: +228 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Maison de la presse, casier N° 61
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

ANNONCE



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg - web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU
09/08/2021 au 16/08/2021

BEL AIR Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach 22 21 03 21 96 80 08 75	CONFIANCE Face GTA22 42 43 81/91 01 33 38
BOULEVARD Bd. Du 13 Janv. Doulassamé 22 21 65 49 90 89 28 49	DELALI En face de l'hôpital de Cacavéli 93 64 53 72/96 32 97 54
AMESSIAME-BE Marché de Bè 22 21 49 74 96 32 97 60	NATION Face ancien Marché TOTSI 22 25 99 65/96 80 09 47
OCEANE Rue HOULATA perpend, rue de l'OCAM face Hotel de la PAIX 22 22 62 77/ 96 75 25 02	LAUS DEO Rte de Léo 2000, face Clinique Besthesda - quartier Adidoadin 22 25 15 05/93 00 65 75
ADJOLOLO 58, Rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13/97 93 86 59	VITAFLORE Agoè Vakpossito à 100 m de la station Shell Agoè Vakpossito 70 40 22 86
SOURCE DE VIE Face Collège Protestant 22 22 45 71/90 88 25 82	MAINA 500m du carrefour Y sur la voie expresse Non loin du Centre Médico-Chirurgical Source do Vie 70 43 65 34/96 80 10 15
GBOSSIME Non loin du marché de Gbossimé sur le Bd de la KARA 22 22 50 50/92 47 61 21.	EL-SHAMMAH Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes 70 43 25 85
AMITIE 72 Av. des Hydrocarbures SOTED) 22 21 74 47/70 25 02 57.	SHALOM Agoè-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé 22 51 87 60/70 49 96 51
N.D. de la TRINITE Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco 98 46 50 88/93 69 22 34	VITAS Située à Agoè Assiyé du côté ouest 22 25 63 43
FOREVER Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif 22 26 77/91 00 29 17	EXCELLENCE Agoè Démakpoè Voie CEDEAO 22 51 77 87/93 27 95 54
PAIX Résidence du Benin 22 26 40 91/96 80 09 49	SATIS Près du CEG Koshigan, Agoè-Logopé, Rue de 50m 70 44 85 17
SANTA MADONNA Kégué, face maison Kader Coubadja & église catholique Ste Thérèse 70 01 03 03/96 68 03 03	LA BARAKA Agoè LOGOPE non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP 90 17 49 28 /70 41 44 13
RAOUDHA Située au 4495 Boulevard Zio Hédzranawoé, TOGO 2000. 91 61 33 32/90 28 75 00	M'BA. Agoè-Légbassito. Rte de Mission Tové, 300m après le marché de Légbassito 70 27 81 81
BIEN ETRE 100, bd du HAHO, Hédzranawoé, à côté de la station TOTAL 22 26 45 16/70 54 29 07	ADONAÏ Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé 22 50 04 05
FIDELIA Bè-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL" 22 71 95 95/96 80 09 18	ZONGO Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et Sanol Togblékopé 70 49 96 55/99 99 22 39
SARAH Près du centre de santé d'Adakpamé 70 42 69 02	AMEN Marché Adetikopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi 90 88 55 88/97 18 02 02
CITE Bd. du 30 Août 22 25 01 25/99 08 15 35	ZOSSIME Zossimé, sur la route de Sanguéra près du marché de Zossimé 99 99 80 75/70 46 26 64
BESDA Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29/70 42 68 25	ST PHILIPPE Sanguéra, Route Lomé Kpalimé Station OANDO. 90 67 33 24/99 99 80 04
CONSEIL Carrefour du CEG SAGBADO Logoté 92 10 92 92/96 80 37 21	LA FLAMME D'AMOUR Sise à Agodékè, route d'Aného 70 45 70 14
AGBEMADON ADIDOGOME 70 40 10 52/96 80 10 04	LE DESTIN A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida 70 41 15
POINT E 506, rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à Djidjolé dans le von de la Pharmacie Djidjolé 22 25 64 80/90 37 45 96	

Covid-19

LE TOGO A DÉJÀ MOBILISÉ 363 MILLIARDS FCFA

Rien n'est laissé au hasard dans la lutte contre la covid-19 au Togo. Depuis l'apparition de la maladie, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et ses collaborateurs sont éveillés, bravant régulièrement les obstacles pour préserver la santé des citoyens et rétablir promptement l'équilibre socioéconomique, peu importe le prix à payer. Cette détermination manifeste a fait naître un Fonds de relance et de solidarité covid-19. Comme le nom l'indique, il est destiné à assister les populations exposées au danger, partout sur le territoire. Et dans cette lutte, c'est au total 363 milliards fcfa qui sont déjà mobilisés.

En effet, du 02 avril 2020 date du début de l'état



d'urgence sanitaire au Togo à fin juin 2021, le gouvernement a mobilisé 363 milliards de francs CFA, soit 90,75% des 400 milliards prévus pour alimenter le Fonds de relance et de solidarité covid-19.

L'argent collecté provient des bonnes volontés, des partenaires techniques et financiers et du secteur privé.

Dépenses

Grâce à ces ressources, les

pouvoirs publics mettent en place des mesures anti-covid salvatrices, couvrent les dépenses d'assistance aux populations vulnérables à travers des programmes comme "Novissi", ripostent solidement contre la pandémie en passant par des actions adaptées pour une résilience économique. Plus de 13 milliards de francs CFA ont été dépensés dans le compte de "Novissi", au profit d'environ 820 000 bénéficiaires à la date du 28

juin 2021.

En fin d'année 2020, les dépenses effectuées dans la lutte contre la pandémie depuis le 06 mars 2020, s'établissaient à 107 milliards de francs CFA. Dans cette somme, plus de 52 milliards avaient été dépensés pour la relance économique. A ce jour, le cumul des dépenses faites depuis que la crise a commencé est estimé à plus de 132 milliards.

Un pays stabilisé en dépit de la crise

La locution « mieux vaut prévenir que guérir » illustre au mieux la stratégie nationale adoptée au Togo pour permettre aux populations d'être viables sur le plan social et économique. Au rang des dispositions seyantes prises pour étouffer les effets indésirables de la

crise, il y a la construction des infrastructures sanitaires, le réaménagement des centres de santé, l'achat de matériels modernes, la production massive des masques de protection et le subventionnement de leur achat, l'activation du programme de revenu universel de solidarité "Novissi", la gratuité des tranches sociales d'eau et de l'électricité, la baisse des prix des produits pétroliers, la réduction du coût de branchement à l'eau potable, la mise en œuvre de la politique d'allègement des charges fiscales, les reports des échéances de crédits pour les entreprises... C'est sans doute pourquoi le Togo est actuellement classé parmi les pays les plus résistants à la pandémie.

La Rédaction

Les discussions au CNAP et position de l'ANC CE QUE PENSE ABASS KABOUA DU MRC

« ...Si l'on ne peut pas être lion dans la forêt, au moins il faut être coq dans la basse cours ». C'est par cette leçon de vie que le leader du Mouvement des républicains centristes (MRC), l'honorable Frédéric Essokoyo Abass Kaboua, a résumé, ce lundi 09 août devant les médias, les tergiversations de ses compères de l'opposition, notamment Jean-Pierre Fabre et ses alliés de l'Alliance nationale pour le changement (ANC). A l'origine de ce nouveau coup de gueule d'Abass Kaboua, les dernières péripéties de l'ANC à la Concertation nationale des acteurs politiques togolais (CNAP).

Dans une déclaration, le Mouvement des républicains centristes (MRC) d'Abass Kaboua, a égrené les occasions manquées par l'opposition togolaise pour mettre fin aux multiples crises politiques togolaises. Une



situation, dit-il, que les présidents Alfa Condé et Nana Akufor Addo, alors facilitateurs, avaient dénoncés en leur temps.

Se félicitant de la dernière initiative de l'exécutif togolais qui a réuni les acteurs politiques nationaux pour discuter et détendre le climat politique, le MRC remarque que ces

discussions ont permis de déboucher sur d'énormes avancées politiques, notamment sur le cadre électoral national et la recomposition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

« ...Si nous remontons dans l'histoire, que le ministère de l'administration territoriale de la décentralisation et du développement des territoires s'est porté garant à initier un cadre de Concertation Nationale des Acteurs politiques (CNAP) entre tous les partis politiques et diverses tendances, c'est ce que n'a pas prévu notre constitution (...) Cette initiative avait pour phase cachée d'unir les Togolais et permettre que les rivalités puissent se muer en fraternité et en bonnes relations de travail, d'union et d'amour entre les fils de la même patrie. », s'est réjoui le

MRC.

« Le CNAP a réuni 21 partis politiques. Les discussions ont permis de toucher 52 points de la constitution togolaise dont 29 portent sur les problèmes électoraux. Le financement des partis politiques, la recomposition de la CENI, les régionales, la composition du futur Sénat, le problème foncier, ... sont plusieurs points sur lesquels nous avons échangé positivement », note le parti d'Abass Kaboua.

La fausse note, relève le MRC, est le comportement du parti de Jean-Pierre Fabre. En effet, les « intempéries politiques » au Togo portent un nom: l'ANC, souligne le MRC. Non seulement, Abass Kaboua pointe du doigt le fait que les acteurs politiques togolais ne se font pas confiance, mais aussi le manque de vision politique de Jean-Pierre Fabre et compagnie.

(Suite à la page 7)

Le Messenger

Recettes fiscales

L'OTR FAIT LE POINT DES RÉSULTATS OBTENUS AU 1ER SEMESTRE 2021

L'Office togolais des recettes (OTR) a fait, vendredi 06 août 2021, le point de ses activités au premier semestre de l'année en cours. C'était à l'issue de second séminaire d'orientation qui a eu pour thème : « L'éthique et la déontologie professionnelle pour une meilleure mobilisation des recettes fiscales et douanières ».

Présidé par le Commissaire général de l'OTR, Philippe Kokou Tchodié, ce séminaire qui a réuni les commissaires, les directeurs, les chefs divisionnaires et bien d'autres fonctionnaires de



cette régie financière, entend poser les jalons devant lui permettre d'obtenir des résultats satisfaisants et bien encourageants.

Pour le Commissaire général de l'OTR, Philippe Kokou Tchodié, il s'est agi à travers ce séminaire de « faire le bilan de la période

écoulée et projeter les perspectives de la période à venir. Donc, nous faisons la situation de nos activités depuis janvier à fin juin et poser le jalon pour le second semestre en cours ».

Ainsi, il ressort qu'au « au titre du premier semestre 2021, c'est que malgré la

crise sanitaire, globalement nos activités ont été satisfaisantes. En ce qui concerne les ententes du premier semestre, il a été entièrement réalisé avec des recouvrements et des recettes aussi bien pour l'Etat que pour les collectivités territoriales,

et les partenaires ont été satisfaits », a relevé le Commissaire général de l'Office.

Tout en insistant sur la promotion du civisme fiscal et la symbiose sur la gestion des finances personnelles, Kokou Tchodié a promis faire de cette thématique une référence pour cette année. Il a appelé à ce que toutes les dispositions soient prises pour la divulgation et la mise en œuvre effective des engagements en matière de la déontologie et de l'éthique professionnelle.

LM



INFORMATION A LA CLIENTELE

Chers clients,

- La société Togolaise des Eaux (TdE) porte à votre connaissance qu'il est observé depuis un certain temps des actes d'escroquerie orchestrés par des individus se faisant passer pour ses agents.
- Ces arnaqueurs demandent aux potentiels clients de la TdE d'envoyer de l'argent par TMoney ou Flooz pour l'exécution rapide de leurs demandes.
- Nous rappelons que toute demande de branchement ou d'extension fait nécessairement l'objet d'un devis dûment établi et signé par les services compétents de la TdE.
- Tout devis de branchement ou d'extension est payé à la caisse de l'agence d'appartenance du demandeur contre un reçu et aucun frais de déplacement des techniciens n'est exigé.

• En dehors des caisses dans les agences, la TdE ne déploie aucun de ses agents pour encaisser auprès des clients de sommes d'argent au titre de quelque service que ce soit.

• La TdE en appelle à la vigilance de tous sur le phénomène d'arnaque.

En cas de demande suspecte de paiement, contactez votre agence ou appelez les numéros gratuits :

8000 3000 / 91 13 33 33 / 91 13 44 44 (Lomé et ses environs) ;

91 13 55 55 (Régions Maritimes et des plateaux) ;

91 13 66 66 (Régimes Centrale, de la Kara et des savanes)

92 23 33 33 / 92 28 44 44 sur le plan national et par WhatsApp.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie ! Et luttons contre le phénomène d'arnaque

WWW.tde.tg

Les discussions au CNAP et position de l'ANC

(Suite)

CE QUE PENSE ABASS KABOUA DU MRC

« ...Même si l'on n'aime pas le chien qu'on lui reconnaisse d'avoir des dents blanches. Pour rien du tout, parce qu'elle veut faire entrer forcée de ses propositions d'abord étudiables par tous avant adoption, que des érudits, avides de tacts et clairvoyance, à l'image de Jean-Pierre Fabre, annoncent leur retrait du cadre... », s'étonne le leader du MRC. « C'est vraiment le complexe de Gribouille, un candidat qui craint l'échec et trouve des motifs, pour ne pas aller à l'examen. Voilà ce qu'il a toujours fait depuis les retraits de ses députés, des membres de la CENI et qu'il tente encore à cette veille des

régionales qui vont achever l'architecture de collectivités territoriales promulguées par nos textes. On a l'impression que l'ANC veut semer du haricot pour récolter du riz... », raille Abass Kaboua.

L'on retiendra une fois encore que la politique du "moi, c'est moi" a encore fait ses preuves lors de ces discussions organisées par le ministère de l'Administration territoriale. Une initiative saluée par la majorité de la classe politique togolaise, et qui a eu le mérite de poser des questions essentielles pour la bonne marche des processus électoraux futurs.

Avec macite.info

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en

24h*

*Jours ouvrés (Pour les renouvellements)
** Offre soumise à conditions.



www.boatogo.com



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



STOP COVID-19